



*Association des Trois Dumas
et pour la sauvegarde du vieux
Villers et de ses environs*

Assemblée générale annuelle du 15 février 2025

Chers Amis dumasiens,

Tout d'abord, merci à vous d'être venus si nombreux à cette assemblée générale annuelle. Notre ami Cyril a dû pousser les murs et rajouter des chaises pour que chacun puisse s'asseoir à peu près convenablement. Nous étions au total 37 adhérents fidèles et motivés.

Xavier Blutel, notre président, souhaite la bienvenue à chacun, et, au nom du Conseil d'Administration, adresse ses meilleurs vœux avec un peu de retard, certes, mais chaleureusement, propre à faire oublier les températures glaciales de ces dernières semaines.

Désignation du Président de séance et de deux scrutateurs :

Xavier Blutel est président de séance

Nicolas Bahu et Dominique Narat acceptent d'être scrutateurs.

Début de séance à 15H10

Rapport Moral du Président :

Xavier Blutel rappelle que depuis l'assemblée générale de 2024, nous ont rejoint Anne Brigitte Thévenin (propriétaire de la maison natale d'Alexandre Dumas), Michèle Juvet, Catherine et Gilles Duballe, Nicole et Robert Spinelli, Laurence Kaminski, Annie Collard, Laurence et Philippe Collard.

Yvonne de Noüe regrette de ne pouvoir se joindre à nous, ainsi qu'Alain Arnaud, souffrant. Eric Flaure est en vacances.

Michèle Thiébaud a fait récemment un AVC heureusement sans gravité, mais sa mémoire est de plus en plus défaillante, et son état continue de se dégrader.

Enfin une pensée émue pour Christine Burgaud qui nous a quitté au mois d'octobre.

Situation de l'association :

Votre association se porte bien. Grâce à vous tous et à votre fidélité, et grâce plus particulièrement aux administrateurs et à plusieurs adhérents passionnés qui se sont investis avec bonheur dans diverses activités.

Nous sommes aujourd'hui 75 adhérents (50 familles, dont 25 couples). Nous étions 65 (45 familles, 23 couples) l'an dernier.

L'augmentation du nombre d'adhérents est le signe d'un beau dynamisme, d'autant plus que les adhérents historiques ont peu à peu disparu en raison de leur âge. C'est une nouvelle jeunesse pour les Trois Dumas.

Nous ne pratiquons pas le prosélytisme ni la recherche de la taille pour la taille. Le partage d'une certaine convivialité et nos valeurs dumasiennes sont nos seuls critères d'adhésion. C'est par le bouche à oreille, par la participation à nos sorties sur invitation de tel ou tel adhérent qui fait signe à des amis, ou encore par passion pour le patrimoine local que nous avons vu plusieurs personnes nous rejoindre, avec leur personnalité et leurs origines les plus variées.

Conseil d'administration :

Cette année, pas de renouvellement du conseil : chaque membre étant élu pour 3 ans, sauf démission de l'un d'entre nous ! Pour rappel Xavier et Éric ont été renouvelés pour 3 ans en 2023, Michel, Edouard et Sylvie renouvelés en 2024.

En accord avec les membres du bureau, Xavier Blutel propose d'ouvrir le CA à deux adhérents pour passer de 5 à 7 membres et ainsi de mieux refléter le renouveau de l'Association et la multiplication de ses activités.

Rappel des membres d'honneur : Bernard Chignard, Mimi Arbabi, (et Madame Hauman, décédée en janvier 2024).

Et depuis 2024 : Madeleine Crété et Michèle Thiebault

Rappels et hommages :

Pour les adhérents nouveaux de ces dernières années, Xavier Blutel survole quelques aspects de l'histoire de notre Association :

Créée par un groupe d'amis autour du regretté Jehan de Noüe (+ 3 juillet 2000) qui en déposa les statuts le 3 février 1991, elle existe donc depuis un peu plus d'1/3 de siècle. Elle faillit disparaître en raison de désaccords internes concernant la panthéonisation de notre cher Alexandre et des contreparties à obtenir -on parla beaucoup du château royal à l'époque, sans succès.

Notre chère Michèle Thiébaut, qui participa à la création, en fut brièvement Présidente avant de passer le relais à François Angot (mandat de 2000 à 2007). Elle resta la cheville ouvrière de toute la tenue administrative de l'Association jusqu'à son départ pour raisons de santé il y a deux ans. Ne se sentant plus capable d'assumer sa mission de secrétaire et trésorière, elle a demandé à Sylvie Flaure, déjà membre du CA, de lui succéder.

François Angot, avec sa forte personnalité haute en couleurs, sa passion pour Dumas et Villers, sa capacité à déclamer des pages entières de l'œuvre de notre romancier ou à rappeler tant d'anecdotes locales, anima avec flamboyance l'Association, organisant sorties, repas, voyages, recevant les médias, dialoguant avec les politiques locaux et nationaux, et apportant son vaste réseau d'admirateurs de Dumas, venant même de Russie, d'Iran et des Etats Unis. Si plusieurs de ses amis de toujours quittèrent le navire, il amena de nouveaux adhérents, à commencer par votre serviteur. De gros ennuis de santé qui le faisaient souffrir en permanence ont fini par avoir raison de lui, et il nous quitta le 2 décembre 2013. Ma « nouvelle lettre dumasienne » du 31 janvier 2014 rend hommage à ces deux présidents.ⁱ

Il n'est pas possible de saluer toutes les personnes qui ont joué un rôle éminent dans toute cette histoire. J'évoquerai Alain Goldie, qui avait transformé ce Kiosque de Bacchus en lieu de rencontre et accueillait déjà nos réunions. Toujours partant pour de nouvelles aventures, il vient à 92 ans de déménager de La Ferté-Milon pour s'installer chez son fils dans l'Ouest de la France. C'est lui qui avait accompagné à Jérémie (Haïti) notre autre adhérent Bernard Chignard, à l'occasion des 250 ans de la naissance du général Dumas : ensemble ils ont traversé la jungle sur de mauvaises pistes, franchi des torrents boueux, pour se rendre à La Guinaudée et y faire inaugurer ce qu'ils avaient apporté de Villers-Cotterêts : Une plaque commémorative de 80x65, pesant 20 kg, taillée et gravée ici, offerte par notre Association.ⁱⁱ Le même Bernard Chignard, ancien directeur d'Air France pour les Caraïbes, s'était auparavant installé à Jacmel, pour créer une bouquinerie gratuite « Aux trois Dumas » qui connut un grand succès auprès des enfants et adolescents du lieu...jusqu'à sa destruction le 12 janvier 2010 par ce séisme de magnitude 7.3 sur l'échelle de Richter qui dévasta Haïti, faisant plus de 220 000 morts et 300 000 blessés. Notre Association put lui obtenir des fonds parlementaires et municipaux pour contribuer à reconstruire le tout.

Joëlle Goussaud, toujours présente et pleine de dynamisme, qui a aussi pris en charge l'organisation de nos sorties, a repris du service actif avec notre rallye de l'an passé. Je ne peux mentionner tous les autres.

Objectifs 2024 : la plupart ont été réalisés

Site Web :

« Vous pourrez vous plonger dans notre site, www.3dumas.fr créé dès 2015 mais relancé avec brio par Dominique Narat qui l'a refondu, en assure la maintenance, l'actualise et le nourrit avec une grande compétence et une passion jamais démentie.

Sur ce site, les lettres dumasiennes et d'autres archives vous permettront de trouver de nombreuses évocations de notre histoire et des comptes-rendus de nos nombreuses sorties autour de thèmes dumasien variés. Nos activités de 2024 y sont brillamment illustrées.

Rallye :

Xavier Blutel rappelle qu'il avait lancé le tout premier rallye le 14 octobre 2007, une autre édition avait suivi deux ans après, mais les exigences de la préparation, passionnante mais très prenante, ont conduit à arrêter. « C'est avec grande joie qu'une équipe très passionnée s'est formée pour reprendre cette joyeuse équipée, et en a réalisé l'édition du 20 juillet 2024 avec brio, professionnalisme grâce à Francis Hermant, généreux contributeur par son immense expérience en la matière. La recherche des itinéraires, les découvertes (parfois piégées) du parcours se sont achevées par la surprise du dîner croisière, précédé de la remise des prix. Les questions étaient parfois ardues : il fallait éviter que la réponse ne se trouve par deux clics sur Google. De beaux endroits, tous liés à Dumas, nous ont ouvert leurs portes. Et le dîner, sur les traces du garde Moquet qui nageait dans l'Ourcqⁱⁱⁱ puis la Marne, la Seine avant de gagner la lune puis le château d'If, a laissé de joyeux souvenirs -même si nous n'avons pu faire la totalité du périple de Moquet, faute de temps... De nombreuses anecdotes de la journée furent partagées par les équipages à ce moment bercés par les flots et désaltérés et rassasiés après une journée d'aventures picaresques.

Nous souhaitons pérenniser ce rallye en l'organisant une année sur deux. Merci à Joëlle Goussaud, Béatrice et Reynald Tartari, Pascale et Pascal Odent, Régis Adeline, et à Sylvie Flaure pour le travail réalisé avec le support magistral de Francis Hermant.

Hostelleries cotterésiennes aux XVII et XVIII^e siècle

Un travail considérable de recensement, de localisation et de mise en contexte, à partir des travaux d'Ernest Roch, a été finalisé. Il convenait de le partager le plus largement possible, et pas uniquement sur notre site web.

Afin de mettre en lumière ce travail de valorisation du vieux-Villers, Xavier Bailly a accepté de reprendre toutes ces recherches et donnera une conférence qui retracera la vocation d'accueil de notre ville, à l'occasion du festival des Mets et des Mots, le 16 mai, à 11H dans l'auditorium de la Cité internationale de la langue française.

Merci au groupe de travail réunit autour de Michel Dequecker, Dominique Narat, Gilles Duballe, Gérard Geanty, Jean Charles Moreau et Sylvie Flaure.

Rappel de nos sorties 2024

13 janvier 2024 : Escapade au château de Vincennes dans un froid polaire !

- Visite de la belle exposition « d'Artagnan et les Mousquetaires du Roi »
- Délicieux déjeuner à la brasserie Comus
- Visite guidée de La Chapelle Royale et du Donjon du Château

- 24 octobre 2024 : déambulation parisienne
 - À la découverte des passages couverts depuis les galeries du Palais Royal
 - Déjeuner au Vaudeville, place de la Bourse
 - Visite du quartier de la Nouvelle Athènes, sur les pas d'Alexandre Dumas.

Illustrations culturelles autour d'Alexandre Dumas :

- Mars-Avril 2004 : tournage au château des Fossés et à Villers-Cotterêts pour « Secrets d'Histoire » (en attente de diffusion)
- 20 avril 2024 : Dans le cadre du festival « Des Mets et des Mots » : remise officielle en prêt permanent à la CILF d'un exemplaire original du Grand Dictionnaire de Cuisine, don de madame Crété, cotterézienne, née Madeleine Dequecker tante de Michel et François Dequecker, à notre Association. L'ouvrage est exposé visiblement à l'entrée de la salle de vente des billets du château.

En dehors du prêt d'ouvrage déjà évoqué : la CILF poursuit son programme avec les événements phares que nous connaissons ainsi que l'accueil d'une journée du sommet de la Francophonie. Plus de 300 000 visites ont été constatées, donc bien au-delà des prévisions considérées comme optimistes. Dans ce contexte de réussite du lancement de la CILF, nous oserons un léger bémol : pourquoi Dumas ne dispose-t-il pas d'une plus grande place qui le mette à l'honneur, lui qui est né et a grandi ici, d'une famille maternelle profondément enracinée à Villers, et dont le père était né dans un pays lointain mais toujours éminemment francophone en 2024 ?

- 21 avril 2024 : tournage d'un banquet dumasien^{iv} au château des Fossés avec Marie-Victorine Manoa aux fourneaux pendant deux jours, et les convives prestigieux François-Régis Gaudry, Jérôme Pouly, Isabelle Safa, Stéphane Solier, Julie Anselmini, Claude Schopp, Claude Ribbe, Jocelyn Fiorina. Nous devrions prochainement bénéficier d'une projection privée du résultat en avant-première (voir programme 2025)
- 30 juin 2024 : grâce à Sylvie et à Vincent Oulâi, projection en avant première au cinéma « les Clubs » du « Comte de Monte-Cristo » avec bref exposé préalable de notre président.

Relations avec le musée Alexandre Dumas et avec la CILF

Musée : Après avoir réfléchi à l'idée d'investir dans l'achat d'une pièce à offrir au musée Alexandre Dumas, nous avons choisi d'investir sur notre 2^e vocation, la « sauvegarde du vieux-Villers ». Les idées de coopération avec le musée n'ont pu progresser malgré les « perches tendues ». La gestion et les objectifs du musée laissent peu de place à des activités conjointes semble-t-il.

CILF : évoqué par ailleurs. Hommage amical à Xavier Bailly et à ses liens étroits avec nous en dépit de ses nombreuses responsabilités (conférence à venir, voir ci-après). Absent en ce samedi après-midi, il regrette de n'avoir pas pu venir nous saluer comme il le fait chaque année, et nous ne saurions lui en tenir rigueur.

Maison Neuve :

Entre 2012 et 2015, avec 14 autres associations, nous avons empêché avec succès la démolition de ce lieu de mémoire dumasien, également point de repère très visible pour les personnes circulant sur la RN2. Par la suite le lieu fut délaissé et nos propositions d'entretien bénévole, même modeste, ignorées. Avec beaucoup d'intérêt, nous avons appris que le dossier de demande de classement de la forêt de Retz en « forêt d'exception » incorporait une mise en valeur de la Maison neuve. Celle-ci a commencé (nettoyage des abords) et devrait se poursuivre avec un développement de quelques activités sur place.

Moulin de Largny :

La remise en état de ce lieu très dumasien appartenant au département a tout notre soutien moral. Sa rénovation va coïncider avec la réalisation du viaduc de Vauciennes enfin lancé. Une association se met en place avec le département, propriétaire du moulin, et la commune de Largny. Sylvie Flaure fait partie du groupe de travail qui s'est constitué, et vous tiendra informés de l'avancée du projet de rénovation.

Sépultures :

Depuis 2016 nos préoccupations ont été détaillées et relayées à la municipalité, avec des propositions multiples et de nombreuses rencontres. Pas de progrès en 2024, nous continuerons à exercer toutes les pressions possibles et à rechercher des propositions. Rappelons que la Ville est propriétaire des tombes et n'autorise pas des tiers à agir directement sur la concession.

Statue du général à Paris :

Plusieurs propositions avancent, que nous suivons de près. En cette période préélectorale la situation est un peu trouble pour des raisons politiques. Nous serons certainement associés à l'un ou l'autre des projets le moment venu

Le rapport moral du président est mis au vote : Approuvé à l'unanimité.

Présentation du programme 2025

Activités liées à la sauvegarde du vieux Villers et de ses environs

Hostelleries cotteréziennes aux XVII et XVIII^e siècle

Le Bureau a donné son accord sur le financement du dépliant (édité en 1000 exemplaires) sur les hostelleries cotteréziennes pour environ 2000 € TTC. Il sera distribué au sortir de la conférence donnée par Xavier Bailly le vendredi 16 mai à 11H au château de Villers-Cotterêts pendant le festival des Mets et des Mots.

Ce dépliant sera financé par un appel aux dons auprès des adhérents, et par une participation exceptionnelle de l'hôtel Le Régent (dernier témoin et seul hôtel encore en activité) qui pourra disposer de dépliants pour ses clients.

Et, pour le solde, par l'association...

Cœur de Ville

Un Groupe de travail pour répertorier les lieux et bâtiments à Villers-Cotterêts et ses environs qui mériteraient d'être signalés à l'Architecte des Bâtiments de France sera constitué prochainement, mais nous avons déjà commencé à y travailler, en signalant par exemple à Laurent Pradoux, l'état de délabrement de l'Hôtel de la Chasse et l'importance de sa préservation.

Un très grand projet à moyen terme : À la suite de notre visite du centre-ville avec l'architecte des Bâtiments de France (ABF), nous allons travailler à constituer un dossier à présenter au maire pour qu'il accepte de répondre à notre souhait de faire protéger le vieux-Villers par un SPR (Les Sites Patrimoniaux Remarquables)¹. Ces SPR, définis dans le Code du Patrimoine, visent à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

« Art. L. 341-1. - Il est établi dans chaque département une liste des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

"Après l'enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier, l'inscription sur la liste est prononcée par arrêté du ministre chargé des sites et, en Corse, par délibération de l'Assemblée de Corse après avis du représentant de l'Etat.

"L'inscription entraîne, sur les terrains compris dans les limites fixées par l'arrêté, l'obligation pour les intéressés de ne pas procéder à des travaux autres que ceux d'exploitation courante en ce qui concerne les fonds ruraux et d'entretien normal en ce qui concerne les constructions sans avoir avisé, quatre mois d'avance, l'administration de leur intention."

Si ces SPR entraînent certaines contraintes dans le périmètre concerné, ils sont déterminants pour accorder des subventions pour les travaux permettant d'améliorer les bâtiments concernés (aide au ravalement par exemple).

Programme 2025 ... Un petit mix culture, patrimoine et Alexandre Dumas

Dans un esprit de convivialité et de partage, très dumasien, nous continuerons cette année à permettre à nos adhérents d'inviter leurs amis.

SAMEDI 15 FEVRIER : AG annuelle de l'association

Fin MARS : Projection en avant-première du film sur Alexandre Dumas pour Paris-Première : titre provisoire : « Alexandre Dumas, l'appétit de vivre »

VENDREDI 16 MAI : à 11H dans l'auditorium du château de Villers-Cotterêts ;
Conférence sur les Hostelleries cotteréziennes au XVII et XVIIIe siècles par Xavier Bailly dans le cadre du festival des Mets et des Mots

MERCREDI 18 JUIN : Visite du château de Rosa Bonheur à Thomery
<https://www.chateau-rosa-bonheur.fr/> . Rosa Bonheur s'était liée d'amitié avec Alexandre Dumas. Son premier tableau (mais pas le meilleur !) représentait les 3 Mousquetaires.

- Visite du château
- Déjeuner champêtre (dans le parc si le temps le permet)
- Promenade digestive dans le parc et dans la roseraie
- Visite de l'auberge de Ganne à Barbizon

JEUDI 24 JUILLET : Hommage à Alexandre Dumas au cimetière Georges Bourdon suivi de notre déjeuner annuel traditionnel.

MERCREDI 24 SEPTEMBRE : sortie parisienne

- Visite guidée de Notre Dame de Paris
- Déjeuner au Mesturet rue de Richelieu (Alain Fontaine, chef et propriétaire des lieux sera à Villers-Cotterêts pour le Festival des Mets et des Mots)
- Visite accompagnée de la BNF (Bibliothèque Nationale de France), rue de Richelieu, magnifiquement rénovée, à la découverte de son histoire, de son architecture et de son musée.

FIN OCTOBRE : Visite guidée au Louvre Lens :

- La galerie du temps renouvelée depuis le 4 décembre 2024 avec plus de 250 chefs-d'œuvre issus des salles du Louvre, enrichis par des prêts de collections nationales.
- Déjeuner sur place
- Exposition sur l'art Gothique (qui fera écho à la visite de Notre Dame)
- Si possible visite du site minier de Lewarde situé à 30 mn

VENDREDI 5 DECEMBRE : veillée au coin du feu au château des Fossés
A la veille de la Saint Nicolas, et jour anniversaire de la disparition d'Alexandre Dumas, nous nous retrouverons avant la fin de l'année pour une soirée conviviale, ponctuée de lectures, de poésies et de spectacles réjouissants.

DATE A FIXER : Nous prévoyons une « balade dans les environs de Villers-Cotterêts » pour découvrir les restaurations faites par le chantier d'insertion soutenu par la CCRV dans les villages des alentours (églises, lavoirs, fontaines etc.)

Approbation des comptes 2024

Résumé du commentaire détaillé des comptes 2024 établis scrupuleusement et amicalement comme chaque année par Michel Bernard commissaire aux comptes.
Les soldes au 31 décembre 2024: compte courant 2192,13€ et compte de placement 3144,07€

Le résultat des activités révèle qu'en dépit d'un solde déficitaire de 687€ pour le rallye, la balance des activités 2024 est de - 130,50€

Ceci est à relativiser : il faut considérer que l'investissement sur le rallye nous a permis d'inviter des amis dont plusieurs sont devenus adhérents.

Le montant des cotisations collectées en 2024 a été de 1510€ (890€ en 2023)

Plutôt que d'augmenter les cotisations de base (20€/personne et 30€/couple) nous proposons de faire des appels au don pour des actions ciblées (montant déductibles des impôts)

En réponse à un de nos adhérents qui s'étonne que les 5.336,20€ ne soient pas affectés : cette somme est régulièrement affectées aux projets en cours et permet une certaine souplesse de décision dans le cadre de nos activités.

Elle permet à l'association d'avoir une capacité d'autofinancement à hauteur de ses ambitions et de ses besoins. Elle permet , à titre d'exemple, et entre autres dépenses à venir, de prendre la décision d'investir dans un dépliant sur les hostelleries à hauteur de 2 .000 € TTC, ou à celle de verser un acompte de réservation de 1000€ au château de Rosa Bonheur pour bloquer la date du 18 juin prochain, tout cela avant fin février, et avant même que nous ayons lancé la collecte de don pour le dépliant, ou les appels à réservation pour la sortie en question. En résumé, ce montant, étant au demeurant un modeste fond de roulement constitué en presque plus de 30 ans d'activité, est le garant de notre liberté, et nous permet de fonctionner. Comme l'a rappelé le président, nous n'acceptons aucune subvention pour préserver notre indépendance.

Les comptes 2024 sont soumis au vote : Approuvé à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'administration ont souhaité, sur proposition de Xavier Blutel, d'ouvrir le conseil à 2 nouveaux membres

A ce jour le conseil d'administration se compose de 5 membres

- Xavier Blutel : président
- Sylvie Flaure : secrétaire et trésorière
- Michel Dequecker
- Eric Flaure
- Edouard Mathieu

Nous proposons à Gérard Geanty et à Dominique Narat de rejoindre le CA, ce qu'ils acceptent avec enthousiasme.

Chacune de ces candidatures est soumise au vote et approuvée à l'unanimité

Questions diverses :

Le Conseil d'administration souhaite pérenniser le montant des cotisations (20€ par personne et 30€ pour un couples) et faire appel à des dons pour des actions spéciales (tel que l'édition du dépliant sur les hostelleries cotteréziennes dont nous faisons passer quelques exemplaires aux adhérents). Nous rappelons que les dons sont défiscalisables)

Vous trouverez en pièce jointe le RIB de l'association

La proposition est soumise au vote : Approuvé à l'unanimité

Et n'oubliez pas :

1. consultez fréquemment notre site
2. si un sujet vous passionne, rejoignez les personnes qui y travaillent, même pour une modeste contribution
3. Vos dons (et cotisations) sont défiscalisables. Nous n'acceptons aucune subvention pour préserver notre indépendance.
4. Invitez vos amis intéressés à nos sorties ou manifestations

Fin de la séance à 16H50